



La loi n'est pas appliquée dans les gares parisiennes

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 28 mai 2012

Bonjour,

Je confirme le problème déjà soulevé des quais de gare parisiens. Je constate que la situation s'est dégradée et qu'elle est devenue intolérable, par exemple à la gare de Lyon, y compris pour le personnel SNCF. Non seulement le quai est devenu le fumoir encombré, mais les fumeurs s'assoient à l'entrée des voitures sur les marches, voire à l'intérieur du train ... De plus avec les beaux jours et les vitres ouvertes, la fumée pénètre dans le train qui stationne avant le départ,

J'ajoute les tunnels où il n'est pas interdit de fumer... les abris, les trains TER sans contrôleur ou l'habitude est de fumer en bout de wagon...

En conclusion, seuls ceux qui ne prennent jamais le train s'imaginent et pensent que le train c'est l'alternative \ air pur \ à l'auto

Je vais essayer une action à la gare de Lyon...

Réponse :

Ce n'est, effectivement, qu'en appui aux actions individuelles que DNF pourra obtenir de la SNCF une action sur ses propres agents de contrôle souvent complices des infractions par une tolérance coupable.